REVUE DE PRESSE DU VENDREDI 13 MARS 2026

Muyaya réaffirme l'attachement de Kinshasa au respect du droit de la guerre , affirme Africanews

Un jour après la mort d'une humanitaire française et de deux civils fauchés par des frappes attribuées à des drones à Goma, le porte-parole du gouvernement Patrick Muyaya a livré jeudi un discours à la fois pondéré sur la nécessité d'une enquête et très ferme sur la responsabilité des forces rwandaises. Entre hommage aux victimes, rappel des efforts de Kinshasa pour préserver le cessez-le-feu et mise en cause de Kigali, le ministre a réaffirmé l'attachement de la République démocratique du Congo au droit international humanitaire, demandant davantage d'accès humanitaire.

MEURTRE DE KARINE BUISSET

L'Intercommunautaire du Nord-Kivu fustige la manipulation de l'AFC/M23, signale Forum des As

Au Nord-Kivu, des voix s'élèvent pour décrier l'instrumentalisation du meurtre de Mme Karine Buisset, agent de l'Unicef, victime d'une attaque militaire par drone, alors qu'elle se dévouait pour la cause des enfants de la province. Dans la foulée des réactions, la récente déclaration de l'Intercommunautaire du Nord-Kivu. Signée par son président, Jérôme Paluku Kandu, cette déclaration datée du 12 mars 2026, indexe la coalition AFC/M23, accusée de récupérer la situation pour éclabousser e Gouvernement de Kinshasa.

Frappe de drone à Goma : l'Union africaine condamne et appelle au respect des accords de cessez-le-feu, titre 7sur7.cd

Le président de la Commission de l'Union africaine (CUA), Mahmoud Ali Youssouf, a exprimé sa « profonde préoccupation » après la frappe de drone signalée à Goma, dans la province du Nord-Kivu, en République démocratique du Congo. Cette attaque a coûté la vie à des civils, dont une travailleuse humanitaire française, et provoqué des dégâts dans des zones résidentielles. Dans un communiqué publié, jeudi 12 mars 2026, le président de la CUA a condamné « fermement » cette attaque, rappelant qu'elle

constitue une violation du droit international humanitaire et qu'elle met en danger la vie des civils et du personnel humanitaire

Rwanda : tous les robinets financiers se referment
La RDF ne pourrait plus être sollicitée dans les missions onusiennes de maintien de la paix, indique Le Phare

L'étau se resserre davantage sur le Rwanda à cause de son implication avérée dans l'instabilité et la violence qui règnent dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Après les Etats-Unis d'Amérique qui viennent de sanctionner l'armée rwandaise avec quatre de ses hauts commandants pour la situation qui prévaut dans la partie orientale de la RDC, à travers notamment leur soutien à l'AFC/M23, voici l'Union européenne qui entre en danse.

Après l'incendie à l'aéroport de Mavivi, les passagers contraints aux formalités en plein air, déplore Radio Okapi

Les conditions de voyage se sont gravement détériorées à l'aéroport de Mavivi, à Beni (Nord-Kivu), après l'incendie ayant ravagé, mercredi 11 mars, les installations administratives. Faute de bâtiments, le contrôle des bagages et les formalités d'embarquement s'effectuent désormais sous le soleil, au grand désarroi des usagers. Le sinistre a réduit en cendres la salle d'attente et les bureaux de la Régie des voies aériennes (RVA), ainsi que ceux d'autres services étatiques. Ces infrastructures, construites en planches il y a plus d'une décennie, étaient déjà jugées vétustes avant la tragédie.

Élections 2028 en RDC: Luc Lutala rappelle l'urgence de lancer des réformes électorales et de renouveler l'équipe dirigeante de la CENI, renseigne actualité.cd

Dans le souci d'assurer des élections crédibles en 2028, année censée marquer, selon la Constitution, la fin du second et dernier mandat de l'actuel chef de l'État, Félix Tshisekedi, l'expert électoral et ancien coordonnateur de la Synergie des missions d'observation citoyenne des élections (SYMOCEL), Luc Lutala, appelle à la mise en œuvre des réformes électorales et au lancement du processus de désignation de la nouvelle équipe chargée de piloter la Commission électorale nationale indépendante, à un an de la fin du mandat de l'actuelle équipe.

Cellule de communication